



Madame la commissaire-enquêtrice

Mairie de Carquefou

BP60139

44471 CARQUEFOU CEDEX

Saint-Herblain,

Le 23 octobre 2024

Affaire suivie par Anne-Cécile BERNARD
Département Stratégie des Territoires
anne-cecile.bernard@44.cci.fr

Objet : Aménagement de la zone d'activités Belle-Etoile Nord

Madame la commissaire-enquêtrice,

Une enquête publique unique est actuellement ouverte en vue de l'aménagement de la zone d'activités de Belle-Etoile Nord à Carquefou. Elle porte sur la demande d'autorisation environnementale et sur les permis d'aménager. La CCI Nantes St-Nazaire souhaite, par cette contribution à l'enquête publique, affirmer son soutien à ce projet économique.

Ce projet, qui s'inscrit pleinement dans la stratégie économique de la métropole nantaise, vise à accueillir des activités industrielles à forte valeur ajoutée sur une zone de 33 ha divisée en plusieurs lots dont des parcelles de grande taille. Il prévoit aussi un village d'artisans et un village industriel. Le principe de la mutualisation (des espaces, des services...) et de l'intensification des usages figure également comme une ambition forte du projet.

Dans un contexte de raréfaction du foncier économique, il est, de notre point de vue, indispensable de préserver des capacités d'accueil pour l'industrie en aménageant des espaces dédiés sur la métropole, et qui répondent aux besoins de ces entreprises, en étant accessibles, fonctionnels et éloignés des zones résidentielles. En effet, en Loire-Atlantique, 75% de l'emploi industriel est aujourd'hui localisé en zones d'activités, soulignant leur attrait pour des entreprises qui peuvent difficilement s'implanter en dehors de ces espaces. Le projet d'aménagement de la zone d'activités Belle-Etoile Nord répond donc pleinement à ces objectifs.

En proposant des parcelles de grande taille, le projet Belle-Etoile Nord offre aussi des perspectives d'implantation et de développement pour des entreprises industrielles nécessitant des emprises foncières importantes, faisant actuellement défaut sur le marché, particulièrement sur la métropole nantaise. La dynamique économique de la métropole nantaise et le maintien d'un socle industriel fort dépendront aussi de la capacité du territoire à accueillir ces activités.

L'optimisation du foncier et l'intensification de l'usage des sols devront évidemment être des orientations fortes pour ce projet tant l'espace est rare et précieux : maintien de la vocation industrielle, densification des formes bâties, mutualisation des fonctions et des services...

La CCI est donc très favorable à ce projet d'aménagement qui répond pleinement aux enjeux suivants :

- Offrir des capacités d'accueil pour des entreprises industrielles et maintenir une vocation productive essentielle à notre économie territoriale ;
- Pérenniser et développer l'emploi industriel ;
- Densifier et optimiser l'occupation des sols ;
- Neutraliser les impacts agricoles et environnementaux par la mise en œuvre de mesures compensatoires.

Aussi, pour toutes ces raisons, la CCI apporte donc son soutien à ce projet.

Je vous prie de recevoir, Madame la commissaire-enquêtrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Yann TRICHARD
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Y. Trichard', written in a cursive style.